

n° 19

NOVEMBRE
DÉCEMBRE
JANVIER

2022
2023

MONT-Dore

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE



VILLE DU
MONT-DORE

Dossier

**Environnement :
la Ville en action !**

ZOOM SUR...

**Le parcours éducatif citoyen,
un outil pour prévenir la délinquance**

PORTRAIT

**Marie-Anne Paquet,
jeune, solidaire et déterminée**



www.mont-dore.nc

ÉDITO

Chères Mondoriennes, chers Mondoriens
De nombreuses animations et événements sont venus ces dernières semaines rythmer votre quotidien :

La fête du ukulélé, avec son cortège de musique, de danse et de joie ;
La fête du numérique, pour mieux vivre dans notre temps ;
Octobre rose, afin de prévenir et lutter contre le cancer du sein ;

Autant d'actions qui soulignent le dynamisme et la vitalité des acteurs de notre commune, particuliers, associations, professionnels agents du service public et qui démontrent l'envie de chacun de contribuer à l'amélioration de notre exceptionnel cadre de vie.

Cela passe également par la poursuite de nos actions en faveur de l'environnement, avec :

Le test d'un nouveau service de broyage de végétaux à domicile ;
L'embellissement des quartiers (par la création de murs végétaux, la création de vergers dans les espaces publics, la rénovation de la fontaine de Plum) ;
L'aménagement de sites naturels – parcs de la vallée de La Coulée, plan de gestion du mont Goumba, promenade de Robinson-Boulari ;

Des actions pédagogiques, à destination des plus jeunes (diplôme éco citoyen, stages vacances à thème, opération compostage dans les écoles).
Que chacun soit remercié pour son engagement et la part qu'il a bien voulu prendre à faire de notre commune cet espace où il faut bon vivre.

Et voilà déjà que ce profilent les festivités de Noël, son marché, ses illuminations... Nous nous y attelons !
Permettez-moi donc avec un peu d'avance de vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.

Eddie Lecourieux
Maire de la Ville
du Mont-Dore



Sommaire

4. EN IMAGES

- Le ukulélé à l'honneur !

6. ACTUALITÉS

- Les dernières infos de la commune

7. CULTURE ET ANIMATIONS

- Les animaux à la fête !

8. DOSSIER

- Environnement : la Ville en action !

14. ZOOM SUR...

- Le parcours éducatif citoyen, un outil pour prévenir la délinquance

16. VIE ASSOCIATIVE

- Boulari : une nouvelle association pour redynamiser le marché



18. ÉCONOMIE

- Comment renouveler ses lunettes de vue ?

19. PORTRAIT

- Marie-Anne Paquet, jeune, solidaire et déterminée

20. AGENDA

- Tous les rendez-vous dans votre commune

22. INFOS PRATIQUES

23. EXPRESSION



6 | actus
LES DERNIÈRES INFOS
DE LA COMMUNE

MONDore

également disponible sur : www.mont-dore.nc



Publication de la Ville du Mont-Dore (Tél. : 43 70 00. Courriel : communication@ville-montdore.nc). Directeur de publication : Eddie Lecourieux. Coordinateurs : José Blum, Gaëlle Grès, Marjorie Tufele. Rédaction : Post-Scriptum. Réalisation : Agence Concept. Photos : Ville du Mont-Dore, Nouméa Photo / Stéphane Peretti, Photo Action, DR. Le magazine *MonDore* est tiré à 8 000 exemplaires par IMPRIMERIE IRN.

MONDore

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE // N° 19 // NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2022 - JANVIER 2023

actualités

Animations de fin d'année et festivités de Noël

Les prochains week-ends seront très chargés dans la commune. À l'approche des festivités de Noël, la Ville est dans les starting-blocks pour offrir des animations qui raviront petits et grands. À commencer par le marché de Noël-Pacific Fair. Rendez-vous est pris sur la place des Accords, à Boulari, pour trois jours d'animations, du 2 au 4 décembre. Artisanat, saveurs



locales, jouets, confiseries... Un moment idéal pour trouver vos cadeaux de Noël et participer aux ateliers créatifs mis en place. Les illuminations de Noël seront lancées à cette occasion, le vendredi 2 décembre. Le concours de lettres au père Noël débutera au mois de décembre et la remise des récompenses se fera lors de la soirée de Noël, le 24 décembre, par le père Noël en personne !

De nombreuses animations sont encore en préparation, qui vous seront communiquées sur la page Facebook Ville du Mont-Dore. Restez connectés ! Renseignements au 43 70 00.

Pass Tanéo : un nouveau distributeur à La Coulée



Un deuxième distributeur automatique de tickets a été installé dans la galerie commerciale de La Coulée, qui permet de recharger son pass Tanéo. Il est également possible de le recharger dans les agences Tanéo de Nouméa et de Dumbéa et dans les magasins partenaires situés à Yahoué, à Pont-des-Français et au Mont-Dore-Sud. La liste complète des billetteries se trouve sur le site internet : www.taneo.nc

Léa Lai Van élue Miss Mont-Dore 2022

Félicitations à notre Miss Mont-Dore 2022 ! Léa Lai Van a été élue le 17 septembre lors de la cérémonie de Miss Nouvelle-Calédonie qui s'est tenue au centre culturel du Mont-Dore.

Âgée de 24 ans, Léa Lai Van s'est dite « très honorée » de porter ce titre et compte bien suivre les traces de son grand-oncle maternel, Jacques Clavel, ancien 1^{er} adjoint au Maire de la Ville du Mont-Dore, en « *motivait la jeunesse calédonienne dans l'éducation et la promotion du numérique* ».



Fête des animaux

En partenariat avec la Ville du Mont-Dore, les associations Animal Action et Les sans-voix organisent la Fête des animaux, le samedi 5 novembre dans les jardins du centre culturel du Mont-Dore. Au programme : animations, stands d'information et adoption d'animaux possible.

Plus d'informations en page 7.

Conseils de quartier

Dernière session 2022

Les conseils de quartier ont entamé la dernière session de l'année.

Retrouvez les dates des conseils dans la page Agenda de ce numéro ou sur le site internet de la Ville :

www.mont-dore.nc

Renseignements au 43 70 00.

en image

Le ukululé à l'honneur !

De la musique, des danses, des couleurs, de la joie... et beaucoup de ukulélés ! C'est ce que l'on retiendra de cette première édition de la Fête du ukulélé qui s'est déroulée le 10 septembre dans les jardins du centre culturel du Mont-Dore. Merci aux musiciens, aux danseurs, aux artistes, aux artisans et au public.



es



en images



actualités

Opération « Tranquillité vacances »

Vous partez en vacances et vous souhaitez que la police municipale veille sur votre maison ?

Optez pour le service « Tranquillité vacances ». Ainsi, votre domicile sera inclus dans les rondes des brigades durant la durée de votre absence. Vous pouvez également autoriser, à cette occasion, la police municipale à pénétrer dans votre propriété pour en faire le tour.

Renseignements au 43 64 00.

Inscription sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2022 pour vous inscrire ou pour vérifier votre inscription sur les listes électorales de votre commune. Renseignements auprès du service de l'état civil et des élections au 43 70 00.

Dénomination du terrain de baseball Jacques-Dangio



Le terrain de baseball de Robinson a été renommé Jacques-Dangio le samedi 1^{er} octobre. Le Maire de la Ville, Eddie Lecourieux, accompagné de Lionel Paagalua, adjoint en charge des sports, et des conseillers municipaux, a salué le parcours de ce bénévole très impliqué dans la vie communale qui a œuvré pour que le premier et unique terrain de baseball en Nouvelle-Calédonie voie le jour. Pour l'occasion, un tournoi de baseball a été organisé et certain(e)s ont pu s'essayer à la pratique de ce sport.

Membre fondateur du Dolphin's baseball club du Mont-Dore, Jacques Dangio est décédé le 31 juillet 2018. Il a été l'un des pionniers du renouveau du baseball sur le territoire, au début des années 1990. En juillet 1996, il crée le Dolphin's baseball club dont il va assurer la présidence pendant de nombreuses années. Bénévole très investi, il intervenait dans les écoles pour transmettre aux enfants les valeurs du sport et sa passion du baseball. Élu au sein de la Ligue de baseball, il a œuvré pour la réalisation du terrain de Robinson. Il avait été nommé directeur de compétition du baseball pour les Jeux du Pacifique NC 2011.

Des caméras de vidéoprotection supplémentaires

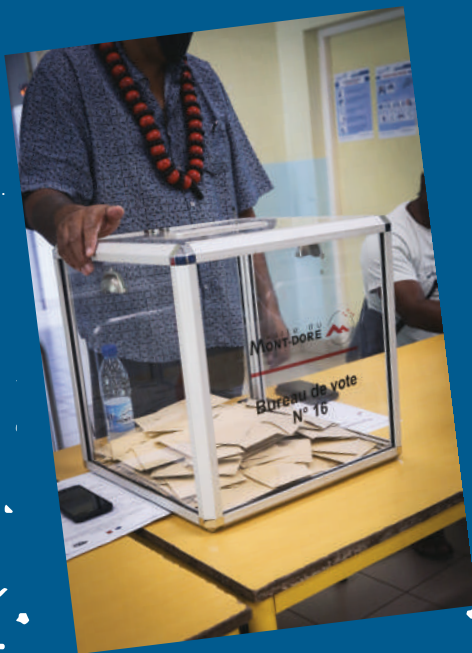
Lors du dernier conseil municipal de la Ville, les élus ont habilité le Maire à signer une convention avec la province Sud dans le cadre du financement de quatorze nouvelles caméras de vidéoprotection. Ces dernières seront installées le long de la route provinciale n°1 (RP1) qui traverse le secteur de Saint-Louis. La signature de cette convention fait suite aux différents événements et actes de délinquance commis dans le secteur de Saint-Louis ces derniers mois. Cet équipement va permettre à la police municipale et à la gendarmerie d'avoir des éléments d'identification le long de la voie principale et des voies secondaires situées aux abords du lycée polyvalent du Mont-Dore.

Hommage à Pierre Humbert

Ancien membre du Conseil des sages, Pierre Humbert est décédé à l'âge de 84 ans en septembre dernier. Pendant de nombreuses années, il s'est investi pour la commune, après avoir intégré en 2015 le tout premier Conseil des sages mis en place par le Maire Éric Gay. Ce statut lui a permis de prendre part à des animations et à des actions en lien avec la jeunesse mondorienne. Membre de l'association Écrire en Océanie, cet amoureux des lettres a également participé à de nombreuses animations à la bibliothèque Denise-Frey.



Pierre Humbert a été un administrateur très actif du Centre communal d'action sociale du Mont-Dore (CCAS) entre 2014 et 2019. Le Maire du Mont-Dore et son conseil municipal adressent leurs condoléances les plus sincères à sa famille.



Les animaux à la fête !

Rendez-vous le samedi 5 novembre, de 8 h à 12 h, dans les jardins du centre culturel du Mont-Dore pour la première édition de la Fête des animaux.

Au programme : de nombreuses animations au profit du bien-être animal.



Prévue l'an dernier mais annulée en raison de la crise sanitaire, la Fête des animaux s'apprête à jouer sa première partition. Portée par Les sans-voix et Animal Action, deux associations qui œuvrent au quotidien sur le terrain pour le bien-être animal, la manifestation a reçu le soutien de la mairie du Mont-Dore et fait écho à la Journée mondiale des animaux, le 4 octobre. L'objectif ? Sensibiliser la population à la stérilisation et à l'identification des animaux. « *C'est par ce biais que nous pourrions réussir à réguler la population animale sur la commune, à réduire la divagation des animaux dans les quartiers, à diminuer les nuisances sonores qui peuvent conduire à des conflits de voisinage mais aussi à des situations de maltraitance* », souligne Élodie Ferrali, 10^e adjointe en charge, notamment, de la cause animale. Dans cet esprit, l'exécutif qui verse une subvention à la Spanc à hauteur de 500 000 francs sur trois ans (subvention qui a été reconduite) afin de financer des campagnes de stérilisation, travaille actuellement sur la rédaction d'un arrêté de réglementation portant sur la divagation des animaux, leur identification et le bien-être animal.

Célébrer l'amitié et la fidélité

La Fête des animaux, qui se tiendra dans les jardins du centre culturel, à côté du Pôle artistique, se veut résolument familiale et festive. « *C'est un temps pour célébrer les animaux et les remercier de leur amitié et de leur fidélité. Un moment pour rappeler que l'adoption d'un animal de compagnie est un engagement à long terme*

qui exhorte les propriétaires à faire preuve de responsabilité, c'est-à-dire à prodiguer à leur compagnon tous les soins nécessaires à son équilibre, à sa santé et à son épanouissement. Ce qu'on souhaite, c'est que petits et grands repartent avec des étoiles plein les yeux et pourquoi pas avec un nouveau membre de la famille, puisque des chiens seront à l'adoption », soulignent d'une même voix Fanny et Virginie, membres des deux associations organisatrices de l'événement.

Animations et rencontres

Des stands et de nombreuses animations viendront rythmer cette matinée. Au programme : des danses et des chants, des démonstrations du centre canin du Mont-Dore, un défilé de chiens sauvés de la rue, un espace dédié aux animaux à l'adoption, la présence de l'association SOS Titi et du groupement des vétérinaires qui prodigueront des conseils, l'intervention d'un éducateur canin qui donnera des astuces pour faciliter l'intégration de l'animal au sein de la famille, une collecte de croquettes, etc. À souligner également, une tombola qui permettra de recueillir des fonds afin de financer des campagnes de stérilisation. Une partie de l'argent récolté par les stands sera également reversée au profit de la cause animale.



450 diplômes
Eco Mondorien décernés
aux élèves de CM2



3 000
plants de bourao
plantés dans
le parc de
La Coulée



17 écoles équipées
de composteurs



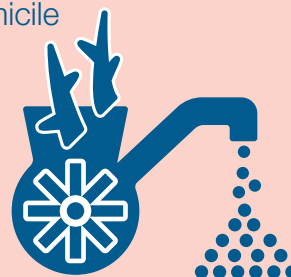
695 plantes
réparties en
19 espèces
endémiques
plantées
à la fontaine
de Plum



787 plants
de faux lierre offerts
aux Mondoriens
dans le cadre
de l'opération « mur
végétal »



5 quartiers concernés par
le broyage des végétaux
à domicile



ENVIRONNEMENT : LA VILLE EN ACTION !

La commune a toujours été en avance sur la question environnementale. C'est d'ailleurs l'une de ses préoccupations majeures. Pionnière en la matière, elle a élaboré une stratégie qui se traduit par de nombreuses actions sur le terrain visant à éveiller les consciences, en particulier celles des plus jeunes.



La protection de l'environnement est une priorité de la Ville qui, par ses choix d'aménagement, de gestion des services rendus aux Mondoriens et ses actions, participe à favoriser des comportements plus vertueux et à assurer le bien-être des administrés.

Les plus jeunes, appelés à devenir les citoyens de demain, sont particulièrement ciblés avec la mise en œuvre d'actions dédiées (diplôme Eco Mondorien, stages vacances, compostage des déchets organiques dans les cantines).

La mise en place, dès 2012, du tri des déchets sur la commune est un parfait exemple de son engagement. Plus récemment, le nouveau service de broyage des végétaux à domicile, testé dans cinq quartiers pour une période de deux ans, conforte cette volonté de faire de la question environnementale un dossier prioritaire.

Préservation et embellissement

L'embellissement des quartiers, qui participe pleinement à la qualité du cadre de vie des Mondoriens, est également au cœur de la politique engagée par la Ville : création de murs végétaux ou aménagement des sites emblématiques, les exemples ne manquent pas.

L'application dès 2023 d'une « signature végétale » visant à identifier des endroits susceptibles d'être embellis dans chaque quartier et la création de vergers dans les espaces publics s'inscrivent dans cette dynamique.



Aménagements, embellissement et actions pédagogiques

• Les actions d'embellissement de la ville

L'aménagement paysager de la fontaine de Plum

Sur le site de la fontaine de Plum, deux actions de plantation de végétaux endémiques ou introduits sont organisées en partenariat avec les élèves de l'école primaire La Rizière et les jeunes en CAP horticulture au lycée polyvalent du Mont-Dore. L'objectif est de mettre en valeur ce joyau naturel tout en faisant prendre conscience aux plus jeunes, comme au grand public, de l'importance que revêt la fontaine de Plum, partie intégrante du patrimoine historique de la commune.

Ainsi, 695 plantes réparties en 19 espèces endémiques ou introduites, représentant 16 familles botaniques, doivent être plantées.

Opération mur végétal

À la suite de nombreuses dégradations visuelles (tags et graffitis) qui fleurissent sur les murs de façades privées ou publiques depuis plusieurs années dans les quartiers de la commune, la Ville a lancé une opération

d'embellissement. L'idée ? Recouvrir les façades taguées d'un mur végétal en faux lierre (*Ficus repens*). Les Mondoriens ont ainsi la possibilité de pouvoir disposer gratuitement de plants ainsi que de l'assistance de l'éco-jardinier de la Ville pour les aider à mettre en œuvre ces plantations le long de leur mur.

Depuis le lancement de l'opération, 787 plants de faux lierre ont été distribués, soit un linéaire de mur de 1 044 mètres.

• L'aménagement des sites naturels

Le parc de la vallée de La Coulée

Depuis plusieurs années, la Ville a engagé une politique active en matière de gestion durable de ses espaces naturels. La commune a connu des incendies à répétition qui ont mis en péril la ressource en eau potable sur certains points cruciaux de captage de la vallée de La Coulée et impacté les différents types de biotopes d'origine. Un plan d'action visant à sécuriser l'alimentation en eau potable des trois bassins versants de La Coulée (Oumbéa, Kaddour, La Coulée) a été déployé en partenariat avec l'ONG Conservation International, qui porte sur la gestion des combustibles par la mise en place de ceintures coupe-feu végétalisées dans des endroits critiques. Lancée cette année, l'opération a déjà permis de planter près de 3 000 plants de bourao, un arbre permettant de ralentir la propagation du feu, en partenariat avec les associations locales Red Ground et Caleodoclean. Trois zones de plantation, dédiées aux écoliers, aux associations et aux agents de la Ville, ont vu



le jour dans le cadre d'une opération de restauration forestière.

Pour rappel, l'accès à la vallée de La Coulée est désormais réglementé. Cependant, des aménagements y ont été réalisés : huit farés équipés de tables, de bancs et de poubelles ainsi que cinq parkings permettant de centraliser les visiteurs dans des zones dédiées aux loisirs et d'assurer la protection de la biodiversité.

Le mont Goumba

Le mont Goumba fait également l'objet d'un plan de gestion dans lequel figurent différentes actions de préservation, de valorisation et d'aménagement. La Ville souhaite (re)donner de l'attractivité à ce site naturel. Cet objectif se traduit par des aménagements de sentiers pédestres permettant aux visiteurs de découvrir la biodiversité du site. Trois boucles ont ainsi été aménagées (600 m, 1 km et 1,8 km) et cinq farés équipés de tables et de chaises ont été installés. Un conservatoire des araucarias, regroupant les dix-neuf espèces présentes sur le territoire, est pressenti.

Depuis 2016, de nombreuses actions de revégétalisation des zones érodées sont menées dans le parc





communal de 19 hectares. En septembre dernier, 90 élèves du collège de Boulari ont participé à une plantation menée avec le centre d'éducation à l'environnement (CEE) de la Ville, les associations Mocamana et le centre d'initiation à l'environnement (CIE).

La promenade Boulari-Robinson

Cette zone qui longe la voie express se compose de nombreuses espèces envahissantes exotiques (EEE). Un inventaire botanique a été réalisé à la demande de la Ville, qui a permis de dégager un plan d'éradication en plusieurs étapes. Il consiste à remplacer ces espèces envahissantes par des espèces endémiques pour permettre de préserver la forêt sèche et la mangrove, deux écosystèmes d'intérêt patrimonial. Vingt-cinq espèces ont été identifiées comme ayant un impact sur les écosystèmes dont 17 font partie d'espèces prioritaires à risque. Au moins 9 500 m² d'espèces exotiques envahissantes sont à éradiquer. Le chantier doit débuter d'ici la fin de l'année.

• Les actions pédagogiques avec les plus jeunes

Le diplôme Eco Mondorien

Depuis son ouverture en 2013, le centre d'éducation à l'environnement a permis la concrétisation de plusieurs projets grâce aux différents outils présents sur le site. La Ville qui souhaite redynamiser son offre éducative et valoriser ses actions environnementales a mis en place en début d'année « le diplôme Eco Mondorien ». Des-

tiné aux élèves de CM2, il se traduit par l'organisation de visites et d'animations autour de différents thèmes en lien avec le programme d'actions annuelles de la Ville sur la préservation de l'environnement. Les objectifs sont de sensibiliser et d'encourager les élèves à devenir des écocitoyens responsables et respectueux de l'environnement et de valoriser les différents écosystèmes de la commune. Ce parcours environnemental, qui se compose de six activités, est matérialisé par la remise d'un diplôme et d'un pied d'araucaria à chaque élève. Cette année, 450 jeunes y ont participé.

Les stages vacances

Depuis 2021, la thématique de l'environnement fait partie intégrante du dispositif des stages vacances proposés par la Ville aux enfants âgés de 6 à 12 ans, qui permettent de mixer les activités (culturelles, sportives, de plein air...) à la découverte de l'environnement de façon ludique. Ces stages, qui visent une réelle prise de conscience des plus jeunes pour les enjeux environnementaux, sont organisés au CEE à chaque période de petites vacances.



Opération compostage dans les écoles



Depuis le mois de juin, les cantines des dix-sept écoles de la commune sont équipées de composteurs qui permettent de récupérer des déchets organiques et de les mixer avec des déchets végétaux pour produire du compost afin d'alimenter les jardins potagers biologiques installés dans les établissements scolaires. Les cantinières et les femmes de service ont été formées au compostage en début d'année. Depuis juin également, des interventions sont organisées au sein des écoles afin de leur rappeler la méthodologie. Subventionnée par la province Sud et l'Ademe, cette action s'inscrit dans la lignée de l'opération « Stop au gâchis alimentaire » qui vise à réduire les déchets, donc le gaspillage, dans les cantines.



INTERVIEW

Olivier Berthelot

5^e adjoint en charge de l'environnement



L'environnement ne peut pas être une variable d'ajustement.



Quelle est la politique de la Ville en matière d'environnement ?

Le changement climatique nous oblige à agir et l'on se doit, en tant qu'élu, de favoriser les initiatives, petites ou grandes, pour encourager la prise de conscience environnementale. La politique engagée par la Ville s'inscrit dans ce cadre et se décline en quatre axes : l'éco-exemplarité de la Ville, la sensibilisation à l'environnement et au développement durable auprès des scolaires et de tout public, la préservation de notre biodiversité et la communication environnementale. Je le redis, l'environnement ne peut pas être une variable d'ajustement. C'est au quotidien que nous devons agir, par nos actions, dans nos politiques publiques. L'environnement doit nous guider dans nos choix d'aménagement et dans la volonté de préserver nos milieux naturels.

Quels sont les enjeux à sensibiliser les plus jeunes ?

Quelle génération sinon celle de nos enfants va souffrir le plus du changement climatique que nous observons jour après jour ? On parle de changement climatique depuis une dizaine d'années, mais tous les ans, nous en ressentons de plus en plus les effets. Et c'est bien la nouvelle génération qui va subir ce changement de plein fouet. On ne peut pas rester inactif. En les éveillant tôt, on participe à créer des gestes écocitoyens qu'ils vont garder toute leur vie, contribuant ainsi à créer une société plus durable.

L'embellissement des quartiers est également au cœur de la politique de la Ville. En quoi est-ce important ?

Avoir une ville belle, propre, fleurie, où il fait bon vivre, participe à la qualité de vie des administrés, contribue à se sentir bien dans son rôle de citoyen, dans son quartier. C'est d'ailleurs dans cet esprit que nous allons mettre en place une signature végétale dès 2023 en faveur de l'embellissement des quartiers. Un premier groupe de travail, réunissant des élus et des techniciens, s'est tenu au début du mois d'octobre afin de décliner cette stratégie d'embellissement de la ville.

Quels sont les objectifs ?

Nous allons travailler à identifier, dans chaque quartier, des endroits susceptibles d'être embellis et fleuris avec différentes espèces végétales propres aux sites retenus, car l'idée n'est pas de décliner une signature végétale homogène. Notre réflexion porte également sur la création de vergers dans des espaces publics pour offrir la possibilité aux Mondoriens d'avoir accès à des agrumes (citrons, oranges, mandarines...) gratuitement.

Un travail d'identification des sites est en cours. Bien sûr, l'idée est d'ouvrir cette réflexion aux associations environnementales et de voir comment nous pouvons travailler ensemble.



Broyage à domicile, un pari environnemental

Depuis près d'un an, le service de broyage remplace la collecte des végétaux dans cinq quartiers pilotes de la commune. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique de prévention et de réduction des déchets à la source engagée par la Ville.

Le service de broyage des végétaux de porte à porte est déployé depuis décembre 2021 dans cinq quartiers du Mont-Dore (Boulari, Saint-Michel, Vallon-Dore, Mont-Dore-Sud et La Coulée) durant une phase test de deux ans, période qui doit permettre d'ajuster la démarche afin de répondre au mieux aux besoins des Mondoriens. Si l'expérience s'avère concluante, elle devrait être étendue aux douze quartiers de la commune. Pour rappel, cette initiative est le fruit d'une étude lancée en 2016 par la Ville sur la promotion du compostage domestique chez les Mondoriens. Celle-ci révélait que sur le flux de déchets verts produits chaque année par les administrés, et envoyés à l'enfouissement (5 000 tonnes en moyenne), 75 % d'entre eux nécessitaient un processus de broyage au préalable avant que l'on puisse les ajouter au compost sous forme de structurant.

Limiter l'enfouissement

La mise en œuvre à titre expérimental de ce nouveau service a pour ambition d'accompagner les changements de comportement au profit de la valorisation des végétaux à domicile et du compostage domestique pour en faire de l'engrais naturel et limiter l'enfouissement des déchets putrescibles. Selon un calendrier établi, les usagers sont avertis des dates de dépôt des végétaux qu'ils doivent déposer sur l'accotement. La Ville intervient directement devant le domicile pour broyer les végétaux qui sont laissés sur place durant une semaine afin de permettre aux administrés de récupérer les tas. Mais ce n'est pas une obligation.

55 % des broyats sont récupérés

Pourtant, le broyage des végétaux participe à la réduction des déchets à la source et présente de nombreuses vertus environnementales. Ainsi, il permet de réduire leur masse et de les re-

valoriser au jardin. Une fois réduits en copeaux, ils pourront être ajoutés au compost, servir au paillage, faire office de litière ou bien être utilisés comme amendement sur des plantations ou des aménagements paysagers.

Selon les premières estimations, « le taux de récupération des broyats par les administrés s'élève à plus de 55 %, un chiffre encourageant pour cette première année de fonctionnement », souligne Pierre-Olivier Castex, chef du service environnement de la Ville.

Modalités

- Les végétaux ne doivent pas dépasser 2 mètres de long et 17 centimètres de large ;
- Les feuilles et les herbes de tonte ne sont pas broyées mais elles sont collectées par le prestataire. Il faut les séparer du reste du dépôt ;
- Les végétaux doivent être entreposés sur l'accotement, à un endroit accessible en véhicule et broyeur tractable dans le respect du calendrier de la Ville ;
- Les branchages doivent être entreposés dans le même sens ;
- Le volume de dépôt autorisé par foyer et par collecte est de cinq mètres cubes.

Vous avez le choix de garder ou non votre broyat. Il doit être récupéré sous un délai de sept jours. Passé ce délai, la Ville, une entreprise ou un particulier pourront récupérer le broyat.

zoom sur

Le parcours éducatif citoyen, un outil pour prévenir la délinquance

Inscrit dans le cadre du dispositif de veille éducative mis en place par la Direction des services d'animation et de prévention de la Ville, le parcours éducatif citoyen a pour objet de remettre des jeunes en difficulté sur les rails.



En ce premier jour des vacances scolaires d'octobre, ils sont huit jeunes scolarisés dans les collèges de la commune à se retrouver dans les locaux de la prévention routière, à Boulari. Durant une semaine, leurs journées vont se dérouler selon un même rituel : le matin, place à des ateliers de coaching, d'information, d'éducation civique, de prévention et d'accompagnement à l'orientation professionnelle. Chaque après-midi est dédié à des activités sportives ou culturelles et à des sorties. Au programme : accrobranche, voile, mais aussi visite d'entreprises et du tribunal. Tous relèvent du dispositif de veille éducative mis en place par la Direction des services d'animation et de prévention (DSAP) de la Ville du Mont-Dore, qui propose différentes actions aux mineurs (du primaire au lycée) et un soutien aux familles dans le cadre de la prévention de la délinquance.

Une main tendue

Ces jeunes sont signalés par leurs établissements scolaires pour des faits commis intra-muros (ex. : décrochage scolaire, rixes, consommation d'alcool...) ou extra-muros (ex. : violences, dégradation de biens publics ou privés, vols...). Et tous font l'objet d'un passage

devant le Conseil pour les droits et les devoirs des familles (CDDF) du Mont-Dore, une instance de proximité d'aide à la parentalité, destinée à prévenir le basculement des mineurs dans la délinquance. « *Présidé par le Maire, Eddie Lecourieux, cet espace crée un cadre de dialogue chargé d'écouter et de proposer aux familles rencontrant des difficultés dans l'éducation de leurs enfants des mesures d'accompagnement adaptées à leur situation, précise Christophe Keletaona, coordonnateur de la veille éducative. L'idée n'étant pas de juger ou de stigmatiser les parents mais de trouver des solutions ensemble pour que ces gamins soient sensibilisés sur les difficultés qu'ils traversent et leurs conséquences. C'est aussi un moyen de redonner l'autorité parentale aux familles et de remettre le jeune à sa place d'enfant. C'est, enfin, une façon de leur éviter de passer par la case tribunal.* »

Prévenir la marginalisation

Le passage devant le Conseil pour les droits et les devoirs des familles engage le jeune dans un parcours éducatif citoyen mis en place lors de chaque période de petites vacances scolaires. L'objectif : prévenir la marginalisation des mineurs et leur basculement dans la délinquance et



Paroles de jeunes (noms d'emprunt)

Marie-Laure, 13 ans

« Je suis là parce que je n'ai pas un bon comportement au collège. Je sais que je dois me calmer, plus écouter, plus travailler. Ici, j'ai fait du paddle, du VTT. Avec ces activités, tu dépenses toute ton énergie dans des choses plus utiles. »

Kévin, 13 ans

« J'ai compris qu'il fallait que j'arrête de faire des bêtises au collège, que j'écoute et que je reste tranquille. C'est bien, ce genre de parcours. Ça évite de traîner dans le quartier sans rien faire. »

Erwan, 14 ans

« J'aime bien être là. Je rencontre de nouvelles personnes. Je pense que ça va m'aider pour m'éviter l'exclusion du collège. Ça m'oblige à me lever pour arriver à l'heure. On fait plein d'activités. »

Théodore, 14 ans

« Je ne m'en rendais pas compte avant, mais j'ai compris qu'il fallait que j'arrête de taguer partout, que ce n'était pas bien parce qu'il y a des gens qui passent derrière moi pour nettoyer ce que j'ai fait sur les murs. »

favoriser des moments de relation privilégiée enfants/parents. La durée du parcours éducatif citoyen peut varier de trois mois à un an selon les cas. Le suivi est assuré par une dizaine de rendez-vous hebdomadaires le mercredi, avec une éducatrice spécialisée et un coach thérapeute. Un bilan individuel est ensuite réalisé qui va permettre de mesurer le chemin parcouru (amélioration du comportement, comportement à surveiller...). Des contacts réguliers sont aussi pris avec les établissements scolaires. « Cependant, insiste Christophe Keletaona, notre rôle n'est pas de les juger mais de leur apporter des outils qui vont les aider à rebondir. »



Trois questions à...

Christophe Keletaona, coordonnateur de la veille éducative

Contribuer à la réussite éducative de l'enfant.

En quoi cette veille éducative est-elle importante ?

Elle permet de lutter contre le décrochage scolaire en redonnant un cadre structuré au jeune afin qu'il puisse se (re)construire. C'est aussi un canal pour contribuer à la réussite éducative de l'enfant. Elle a également pour objet de prévenir le basculement des mineurs dans la délinquance et c'est un moyen de lutter contre l'enfance en danger.

Quelles sont les principales difficultés que révèlent ces comportements ?

Les professionnels de terrain font état de difficultés scolaires (absentéisme, échec, comportement perturbateur...) et éducatives (absence de vie sociale de l'enfant, refus de l'autorité...). Cela peut être des difficultés sociales et familiales (tension dans la famille, situation économique fragilisée...) ou de santé physique ou psychologique (agressivité, troubles alimentaires...).

Le parcours éducatif citoyen est-il la solution ?

C'est l'un des moyens pour remettre ces jeunes sur les bons rails. Depuis 2018, le parcours éducatif citoyen a ciblé 109 gamins pour un taux de récurrence de 11 %, ce qui est très peu. À l'issue du Conseil pour les droits et les devoirs des familles, les derniers mots émanent du Maire. Celui-ci leur rappelle qu'il ne veut plus jamais les (re)voir là. L'ambiance est solennelle et les mots très forts. Il faut croire que ça marche.



Boulari : une nouvelle association pour redynamiser le marché

Les membres de la nouvelle Association des exposants du marché de Boulari travaillent pour relancer son attractivité afin d'attirer de nouveaux commerçants, redynamiser l'offre et fidéliser une clientèle mondorienne.

À l'aube de fêter son septième anniversaire, le marché municipal de Boulari s'apprête à retrouver un nouveau souffle sous l'impulsion de la nouvelle Association des exposants du marché de Boulari (AEMB). Portée par son dynamique président Alain Courjault, l'association fait le pari de l'attractivité et de la diversité. « *Notre objectif est clairement identifié, il s'agit de redynamiser le marché municipal de Boulari et son quartier. Un audacieux projet réalisable grâce au soutien du Maire, Eddie Lecourieux, et des élus du Mont-Dore qui ne ratent d'ailleurs jamais une occasion de venir y faire un tour le week-end* », souligne Alain Courjault.



Après une reconversion professionnelle, Mariq Giraudeau est devenu apiculteur. Il possède plus d'une centaine de ruchers qui s'étendent de Moindou à Plum. Dans sa miellerie située au 7^e km, il produit essentiellement du miel toutes fleurs claires. Avec sa femme, Magali, il propose différents produits (miel, crèmes, pollen, pain d'épices). Ces nouveaux venus apprécient le marché de Boulari pour son côté convivial et chaleureux.



Le nouveau bureau : Sylvain Pizzolato (secrétaire), Titaina Tchong-Tai (vice-présidente), Alain Courjault (président), Marie-Isabelle Carlot (secrétaire adjointe) et Marguerite Lecole (trésorière).

Plus de choix

Le marché municipal de Boulari est un lieu d'échanges qui offre une opportunité de valoriser les produits locaux et de mettre en avant le savoir-faire des commerçants mondoriens. Des commerçants dont l'activité a été mise à mal durant ces deux dernières années en raison de la crise sanitaire. « *La conséquence, c'est qu'aujourd'hui*

nous n'avons pas assez d'exposants permanents, c'est-à-dire présents du mercredi au dimanche, mais plutôt une grande majorité de journaliers le week-end. On souhaite inverser cette tendance afin de pouvoir proposer plus de choix aux Mondoriens et relancer l'attractivité du marché. »

Vers un marché nocturne ?

Les membres du bureau de l'AEMB fourmillent d'idées. Ils travaillent en concertation avec la Ville du Mont-Dore à l'élaboration d'un agenda qui proposera un programme d'animations originales en complément de l'offre municipale. Parmi elles, la mise en place d'un marché nocturne pour créer de l'activité, permettre aux Mondoriens de venir se détendre après leur journée de travail et faire connaître les commerçants du quartier. « Nous aimerions aussi faire une place à la culture avec des expositions, des journées communautaires, de la musique et des danses pour faire vivre ce marché », souligne Alain Courjault. Doté d'un accès aménagé pour les personnes à mobilité réduite, de places de parking, d'un cadre agréable et de tarifs attractifs qui ont été revus à la baisse depuis avril 2021 et varient selon la nature des équipements proposés, le marché de Boulari possède tous les atouts nécessaires pour devenir un pôle d'attractivité.

Les prochains marchés spéciaux

- Samedi 12/11 : Polynésie (6 h - 15 h)
- Samedi 19/11 : Île Ouen / Saint-Louis (6 h - 14 h)
- Samedi 26/11 : marché spécial
- Samedi 03/12 : Grand Sud (7 h - 12 h)
- Samedi 10/12 : USA (6 h - 15 h)
- Vendredi 23/12 : spécial réveillon de Noël (6 h - 12 h)
- Samedi 24/12 : spécial réveillon de Noël (6 h - 15 h)
- Samedi 31/12 : spécial réveillon du nouvel an (6 h - 15 h)

La liste des commerçants

- Bryan Bernanos (fruits et légumes)
- Adevy coopérative (fruits et légumes)
- Kiwada (poissonnerie)
- Isabelle Lechanteur (poissonnerie)
- Marie-Laure et Gaston Sonnier (produits de la mer)
- Tiki photo NC : Sarra (photo)
- C3D : Stéphane Roturier (artisanat 3D, figurines)
- Little coucou : Alain Courjault (textiles et bijoux)
- Marguerite Lecole (plantes et compositions florales)
- Maÿd Guerin (fruits et légumes)
- Lisa couture : Thi Hång Vu (textiles, robes mélanésiennes)
- Caroline Paillandi (gâteaux, sirops, gâteaux)
- Les Déesses de Raiatéa : Titaïna Tchong-Tai (snacking, cafétéria et plats à emporter)
- ObeeOne : Magali et Mario (miel)



Trois questions à...

Lionel Pagaalua, 9^e adjoint en charge du marché municipal

“ La dynamique est enclenchée. ”

Comment avez-vous accueilli la création de cette association ?

Nous avons déjà tenu plusieurs réunions avec le Maire et les commerçants pour essayer de les impliquer un peu plus dans le fonctionnement du marché. La dynamique est enclenchée et c'est très positif. Nous voyons déjà l'implication des uns et des autres avec une belle ambiance qui s'est instaurée. Nous sommes bien partis !

Comment la mairie compte-t-elle participer à cette dynamique ?

Nous avons organisé une réunion avec l'Agence rurale et la CMA afin de mobiliser le monde agricole. Celui-ci a été fortement perturbé (crise sanitaire, intempéries, inflation), ce qui a eu un impact négatif sur nos stands de fruits et légumes. Nous réfléchissons à la création d'une coopérative gérée par l'association et alimentée par nos agriculteurs afin de proposer plus de stands de fruits et légumes. Avec nos deux poissonneries et l'ouverture d'une boucherie au 1^{er} trimestre de l'année prochaine, notre offre sera ainsi plus complète.

Quelles sont les avancées ?

Nous avons beaucoup de choses à travailler ensemble. L'association a des idées intéressantes qui vont faire l'objet de discussions. Les commerçants nous ont sollicités pour installer un écran situé au-dessus de la cafétéria, qui permettrait de faire la promotion des événements de la Ville et de projeter des événements sportifs. La mise en place d'une nocturne une fois par mois ou par trimestre a également été avancée.



Comment renouveler ses lunettes de vue ?

Malgré la pénurie d'ophtalmologues sur le territoire, il est possible de renouveler ses lunettes de vue directement chez les opticiens avec une ordonnance datant de moins de trois ans. Attention, cela ne remplace pas un examen médical.

Quiconque porte des lunettes de vue l'a déjà constaté : il est de plus en plus difficile d'obtenir un rendez-vous chez un ophtalmologue dans des délais raisonnables : il faut compter trois mois d'attente... au minimum. Ces deux dernières années, le nombre de professionnels en exercice n'a cessé de diminuer. Paradoxalement, la demande de soins s'intensifie. En conséquence, les patients n'ont plus accès aux soins de manière suffisante.

Un service gratuit et sans rendez-vous

Cependant, la législation permet de renouveler ses lunettes chez les opticiens avec une ordonnance datant de moins de trois ans, à condition d'avoir plus de 16 ans. Attention, c'est l'original qui fait foi. « *Le renouvellement des lunettes est possible tous les ans si la correction change. Dans le cas contraire, c'est tous les deux ans.*

Cependant, cela ne constitue pas et ne remplace pas un examen médical, mais cela permet d'assurer la continuité des soins visuels », rappelle Benoît Reignault, opticien diplômé d'État et gérant de la boutique Optique Boulari. Deux cas de figure se présentent :

- vous n'avez plus l'original de l'ordonnance : la délivrance de lunettes est possible mais elles ne vous seront pas remboursées par la Cafat ni par votre mutuelle ;
- vous disposez de l'original (ou votre opticien en a une copie) : un contrôle de la vision gratuit et sans rendez-vous peut être réalisé par l'opticien qui dispose des compétences et du matériel nécessaires. Dans ce cas, le remboursement est possible à la condition d'avoir utilisé votre ordonnance dans la première année de délivrance.

Bien voir n'est pas une option

Pour rappel, l'opticien traite uniquement la vision, non la santé de l'œil (glaucome, problèmes oculaires liés au diabète, à la tension, etc.). Et le renoncement aux soins, dû à un délai d'attente trop long, peut avoir de fâcheuses conséquences. « *Quelqu'un qui ne voit pas bien prend des risques au quotidien, notamment s'il conduit. Un enfant qui voit mal peut se retrouver en difficulté scolaire. Les personnes les plus fragiles sont particulièrement concernées »,* souligne Benoît Reignault. Sur l'ensemble des lunettes délivrées à Optique Boulari, le seul magasin d'optique installé sur le territoire communal, 70 % ont préalablement fait l'objet d'une vérification de la vue auprès de l'opticien.

Numéros utiles

- Opticien
Optique Boulari : 43 50 23
- Laboratoires
Laboratoire du Mont-Dore : 41 75 16
Laboratoire Analyses Médicales
Robinson : 27 07 44
- Médecins
Dr Agbanglanon / Dr Imbert /
Dr Reichenfeld : 43 65 20
Dr Delaunay / Dr Siebert : 43 46 00.
Dr Caillard / Dr Le Blanc : 35 45 58
Dr Dupret : 44 55 12

- Dr Laurent / Dr Gaudillier : 43 66 08
 - Dr Houdayer / Dr Gerbes : 43 25 43
 - Dr De Malignon / Dr Terzian : 41 61 30
 - Dr Dubourdieu / Dr Rocher : 43 53 77
 - Dr Lavaud Aubert / Dr Pujalte : 43 48 84
 - Dr Morello / Dr Nacass / Dr Payet :
41 57 73
 - Dr Ollier : 43 50 00
 - Dr Roucourt : 46 52 49
 - Dr Rouhaud-Beauvois / Dr Salch :
43 11 00
 - Dr Spies : 43 13 19
- (Source : Syndicat des pharmaciens de Nouvelle-Calédonie)

Portrait

MARIE-ANNE PAQUET

Jeune, solidaire et déterminée

Elle fait partie des lauréates du Budget participatif 2022. Son idée ? Créer des kits de culottes réutilisables pour lutter contre la précarité menstruelle. Un projet pilote testé depuis juillet dernier dans deux établissements scolaires de la commune.

Titulaire d'une licence « information et communication » qu'elle a décrochée après quatre ans d'études en France, Marie-Anne a travaillé au sein de la Direction de l'éducation de la province Sud de retour au pays. Sa mission, étudier les dossiers d'attribution des bourses. Face à elle, des familles démunies et des enfants en difficulté. « Manquer l'école parce que vous n'avez pas les moyens de manger à la cantine et de revenir à l'heure en classe parce que vous habitez trop loin, c'est difficile à entendre. » Pour Marie-Anne, « l'égalité des chances pour tous n'est pas une option mais une évidence ». À seulement 23 ans, elle affiche une maturité qui pourrait en déstabiliser plus d'un. « Très jeune, j'ai compris que pour être heureux dans la vie, il fallait faire ce qu'on aimait. Et moi, ce qui me tient à cœur, c'est l'idée d'apporter ma petite contribution à la jeunesse du pays. »

Lutter contre la précarité menstruelle

Aujourd'hui assistante administrative au Point A, elle renseigne au quotidien les jeunes sur leur choix d'orientation. « Et, dit-elle, c'est tellement gratifiant de pouvoir les aider à trouver leur voie. » Cet esprit de solidarité, c'est aussi une histoire de famille. L'an dernier, Marie-Anne a rejoint le cercle des membres de l'association « Junior solidaire » créée par sa tante. Son credo ? Aider les gens de la commune en situation de précarité et organiser des actions pour occuper les jeunes sur leur temps libre. Là, germe l'idée d'un projet puis d'un second, qu'elle propose dans le cadre du Budget participatif de la province Sud. « En France, j'étais dans une résidence CROUS où les étudiants disposent de peu de revenus. Il y avait des distributeurs automatiques de produits hygiéniques gratuits pour lutter contre la précarité menstruelle. Ils étaient régulièrement vides, répondant à un véritable besoin. J'ai pensé que



« Quand on aime ce qu'on fait, on est heureux dans la vie. »

ce serait bien de reproduire ce système ici. » Marie-Anne ose le défi et propose deux projets : l'installation de distributeurs de produits hygiéniques dans les collèges et lycées du Mont-Dore et la distribution de protections réutilisables.

Un projet test

La seconde idée fait mouche. Lauréate 2022 du Budget participatif, Marie-Anne confie la réalisation de son projet à la Mission à la condition féminine de la province Sud. « Je ne voulais pas avoir à gérer la subvention, juste participer à l'élaboration du projet. » C'est ainsi que les kits de culottes réutilisables voient le jour. Environ 200 kits ont été fabriqués localement. Composés de trois culottes réutilisables, ils font l'objet d'un projet test dans deux établissements pilotes de la commune : le collège de Boulari et le lycée Saint-Pierre-Chanel. Disponibles à l'infirmerie, les kits sont distribués aux jeunes filles identifiées par le personnel médical. Chaque kit est équipé d'un QR code qui permet d'accéder à un questionnaire portant sur son utilité et sa fréquence d'utilisation. « Ce test doit permettre d'évaluer et de quantifier les besoins. S'il est probant, il pourrait être déployé sur l'ensemble de la province Sud. »

agenda

novembre - décembre

**SAMEDI 5 NOVEMBRE
DE 7 H À 14 H**

**MARCHÉ SPÉCIAL
VILLES JUMELLES**
Au marché municipal du
Mont-Dore, face à
la marina, à Boulari.
Renseignements au 43 70 00.

**SAMEDI 5 NOVEMBRE
DE 8 H À 12 H**

FÊTE DES ANIMAUX
Dans les jardins du centre
culturel du Mont-Dore.
Renseignements au 43 70 00.

MARDI 8 NOVEMBRE À 18 H

**conseil de
QUARTIER - BOULARI**
En salle des commissions,
à l'hôtel de ville, à Boulari.
Renseignements au 43 70 00.

**MERCREDI 9 NOVEMBRE
À 18 H**

**conseil de
QUARTIER - ROBINSON**
Au local des personnes âgées
de Robinson.
Renseignements au 43 70 00.

JEUDI 10 NOVEMBRE À 18 H

**conseil de
QUARTIER - SAINT-MICHEL**
À la cantine de l'école
Saint-Michel.
Renseignements au 43 70 00.

**SAMEDI 12 NOVEMBRE
DE 6 H À 15 H**

**MARCHÉ SPÉCIAL
POLYNÉSIE**
Au marché municipal du Mont-
Dore, face à la marina, à Boulari.
Renseignements au 43 70 00.

MARDI 15 NOVEMBRE À 18 H

**conseil de
QUARTIER - VALLON-DORE**
À la cantine du groupe scolaire
La Briqueterie.
Renseignements au 43 70 00.

**MERCREDI 16 NOVEMBRE
DE 13 H 30 À 15 H 30**

**ATELIER SUR LES
DANGERS D'INTERNET**
À la bibliothèque Denise-Frey, à
Pont-des-Français.
Événement tout public.
Renseignements au 53 93 42.



JEUDI 17 NOVEMBRE À 18 H

**conseil de quartier
La Coulée - COL BARRAU**
À la cantine de l'école maternelle
Les Coccinelles.
Renseignements au 43 70 00.

**SAMEDI 19 NOVEMBRE
DE 6 H À 14 H**

MARCHÉ SPÉCIAL ÎLE OUEEN
Au marché municipal du Mont-
Dore, face à la marina, à Boulari.
Renseignements au 43 70 00.

**SAMEDI 19 NOVEMBRE
DE 9 H À 16 H**

**VILLAGE DES SCIENCES
FÊTE DE LA SCIENCE**
Dans le cadre de la fête de la
Science, qui se déroulera du
10 au 27 novembre en Nouvelle-

Calédonie, le lycée du Mont-
Dore accueillera le Village des
sciences. Tout au long de la
journée, le public sera invité à
découvrir les productions, les
expériences et les découvertes
des jeunes scientifiques.

MARDI 22 NOVEMBRE À 18 H

**conseil de quartier
La Coulée - MOUIRANGE**
À la cantine de l'école La Rizière.
Renseignements au 43 70 00.

JEUDI 24 NOVEMBRE À 18 H

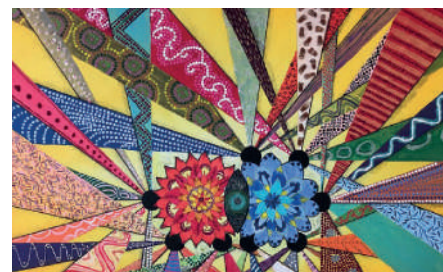
**conseil de quartier
MONT-DORE-SUD**
À la cantine de l'école primaire
du Vallon-Dore.
Renseignements au 43 70 00.

MARDI 29 NOVEMBRE À 18 H

**conseil de quartier
SAINT-LOUIS**
À l'antenne de proximité
de Saint-Louis.
Renseignements au 43 70 00.

**DU 30 NOVEMBRE
AU 18 DÉCEMBRE**

**EXPOSITION « L'IN-
CONSCIENT GRAPHIQUE »
DE CATHERINE GUYAUX**
Gratuit et tout public.
Dans le hall d'accueil du centre
culturel du Mont-Dore.
Renseignements au 41 90 90.



**JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE À 18 H****conseil de quartier****PLUM**

À la cantine de l'école
La Croix du Sud.

Renseignements au 43 70 00.

VENDREDI 2 DÉCEMBRE**Lancement des
ILLUMINATIONS DE NOËL**

À la tombée de la nuit, sur la
place des Accords, à Boulari.

Renseignements au 43 70 00.

**VENDREDI 2, SAMEDI 3
ET DIMANCHE 4 DÉCEMBRE****MARCHÉ DE NOËL****PACIFIC FAIR**

Sur la place des Accords,
à Boulari.

Renseignements au 28 27 74.

**JEUDI 15 DÉCEMBRE À 17 H****conseil municipal**

À l'hôtel de ville, à Boulari.
Ouvert au public.

Renseignements au 43 70 00.

SAMEDI 17 DÉCEMBRE**À 14 H ET À 18 H****DIMANCHE 18 DÉCEMBRE****À 18 H****noël spectaculaire**

Inspiré du spectacle new-yorkais
Radio City Christmas Spectacular
avec les fameuses Rockettes, un
Noël spectaculaire vous emmène
au pôle Nord, au pays du père
Noël. Une production de Carine
et Guy Raguin avec le soutien
de la Ville du Mont-Dore.

À la salle de spectacle du centre
culturel du Mont-Dore, à Boulari.

Tout public.

Renseignements au 41 90 90.

**VENDREDI 23 ET SAMEDI
24 DÉCEMBRE DE 6 H À 12 H****MARCHÉ SPÉCIAL
réveillon de Noël**

Au marché municipal du Mont-
Dore, face à la marina, à Boulari.

Renseignements au 43 70 00.

SAMEDI 24 DÉCEMBRE**soirée de Noël**

Le père Noël est attendu sur la
place des Accords, à Boulari, à
la tombée de la nuit après avoir
effectué une dernière tournée
dans les quartiers de la
commune. Son arrivée sera
suivie du traditionnel feu d'artifice
tiré aux alentours de 19 h.

Renseignements au 43 26 69.

**SAMEDI 31 DÉCEMBRE****DE 6 H À 15 H****MARCHÉ SPÉCIAL****Réveillon du nouvel an**

Au marché municipal du Mont-
Dore, face à la marina, à Boulari.

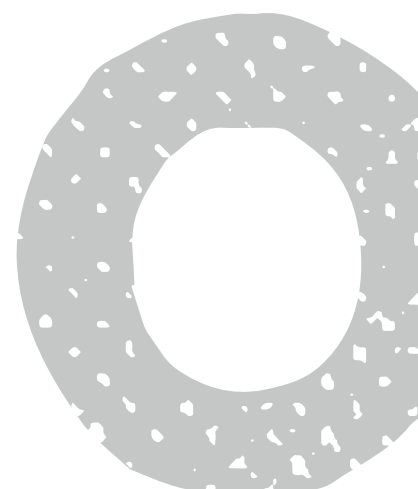
Renseignements au 43 70 00.

DU 9 JANVIER AU 1^{ER} FÉVRIER**10 ans des Beach Games**

Cette année, fêtez les 10 ans des
Beach Games sur la place de
Carcassonne à Plum !

Tous les lundis, mardis et
mercredis, de 13 h à 17 h,
des activités seront proposées
gratuitement aux jeunes et à
leurs familles. Inscriptions aux
activités à bord du bus ou direc-
tement sur place. Les mineurs
devront obligatoirement être
accompagnés d'un majeur.

Renseignements au 43 26 69.



EXPrESSION

VIVRE AU MONT-DORE

Chères Mondorienne, chers Mondoriens,

Cette fin d'année 2022 reste marquée par les effets de la crise économique, les dégâts causés par les aléas climatiques et l'inflation liée au conflit en UKRAINE qui touchent chaque jour davantage les ménages Calédoniens.

Malgré cette conjoncture défavorable, et grâce à une saine gestion, la ville a pu obtenir de nouveaux emprunts afin de continuer d'œuvrer pour l'amélioration du cadre de vie des Mondoriens au travers d'aménagements et de travaux structurants.

Onze conseils de quartier sur l'ensemble du territoire et des réunions de proximité pour l'élaboration d'un schéma de tranquillité publique se sont tenus au cours des derniers mois.

Ces actions de terrain marquent la volonté de l'exécutif municipal d'être à l'écoute et au plus près des Mondoriens pour répondre à leurs attentes et de faire de la ville du Mont-Dore, une ville dynamique, solidaire et attrayante.

Ce dernier magazine de l'année annonce l'arrivée des festivités de fin d'année. Conscients que ces périodes de fin d'année peuvent être des périodes de joie et de bonheur partagés, mais aussi des périodes plus difficiles à passer pour certains. Nous avons une pensée sincère et chaleureuse en direction des plus défavorisés et à celles et ceux qui traversent des moments plus douloureux.

Au nom du groupe « Vivre au Mont-Dore », je vous souhaite à tous de très belles fêtes de fin d'année et une excellente santé pour 2023 !

Pierre-Louis ALGAYRES

Chef du groupe « vivre au Mont-Dore »

GÉNÉRATIONS MONT-DORE

Chères Mondorienne, Chers Mondoriens

Notre groupe a fait de nombreuses interventions lors du dernier conseil municipal dont :

1 - Nous avons demandé un bilan sur l'efficacité des caméras de surveillance dans la lutte contre la délinquance afin de contribuer à la rédaction du plan sur la tranquillité publique.

2 - Nous avons déposé un amendement pour apporter des subventions à des associations sportives car nous considérons que certaines sont lésées. Amendement refusé mais la proposition sera réexaminée en commission.

3 - Nous avons déposé un vœu pour faire baisser la facture des poubelles en fonction de la quantité de déchets des foyers. Notre vœu n'a pas été adopté mais un groupe de travail doit se mettre en place sur le sujet.

4 - Nous sommes intervenus sur la problématique des nuisances sonores notamment en évoquant les soirées organisées au Vallon Dore dont beaucoup d'entre vous se sont plaints.

Pour suivre notre actualité, vous pouvez vous abonner à notre page FB Générations Mont-Dore et nous contacter à generations.montdore@gmail.com

Vos élus Générations Mont-Dore

LE MONT-DORE, NOTRE VILLE VERS UNE NATION ARC-EN-CIEL

TOUS POUR NOTRE MONT-DORE

PERMANENCES

CCAS

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 30.
Sans RDV. Tél. : 41 03 20.

AIDE MÉDICALE

Les lundis toute la journée et les vendredis matin au Centre médico-social (CMS) de Boulari. Les mardis toute la journée et les mercredis matin à la mairie annexe de Plum. Sur RDV au 20 52 52.

ASSISTANTS SOCIAUX

Sur RDV au Centre médico-social (CMS) de Boulari :

- Les lundis de 13 h à 15 h 30 et les jeudis de 8 h à 11 h pour les quartiers du Pont-des-Français, Yahoué, La Conception, Robinson. Tél. : 20 53 60 avec Mme S. REGNOULT.

- Les lundis et jeudis de 8 h à 11 h pour les quartiers de Boulari, Saint-Michel, Saint-Louis et La Coulée. Tél. : 20 53 62 avec Mme L. NOUKOUAN.

Sur RDV à la mairie annexe de Plum :

- Les lundis et jeudis de 8 h à 11 h pour les quartiers de Plum, Prony, Île Ouen, Mont-Dore-Sud, Vallon-Dore et Col de Mouirange. Tél. : 20 53 68 ou 43 76 06 avec Mme S. TOFILI.

CAFAT

Au CCAS de Boulari, les mardis de 7 h 30 à 15 h, les mercredis de 12 h à 15 h et les vendredis de 7 h 30 à 12 h.

À la mairie annexe de Plum, les 2^e et 4^e mercredis du mois, de 8 h à 11 h.

PSYCHOLOGUE

Tous les mardis de 8 h à 16 h et tous les jeudis de 12 h à 16 h au Centre médico-social (CMS) de Boulari. Accueil libre et gratuit avec ou sans rendez-vous au 20 53 53.

Tous les jeudis de 8 h à 15 h, à la mairie annexe à Plum. Accueil libre avec ou sans RDV au 54 74 09.

ADAVI

Tous les lundis de 12 h à 16 h au CCAS du Mont-Dore.

Les 1^{er} et 3^e vendredis du mois, de 8 h à 11 h, à la mairie annexe de Plum.

Sur RDV uniquement au 27 76 08.

DECLIC

Au CCAS du Mont-Dore sur rendez-vous uniquement au 25 50 78.

MAISON DE L'HABITAT

Renseignements au 20 36 00.

ÉCRIVAIN PUBLIC

Les vendredis 4 et 18 novembre de 8 h à 11 h au CCAS du Mont-Dore.

Les lundis à la mairie annexe de Plum sur rendez-vous au 86 68 71.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Tous les mardis et jeudis matin de 7 h 30 à 11 h 30 à la villa des associations à côté du CCAS du Mont-Dore.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Tous les mardis, mercredis et jeudis matin de 8 h à 11 h à la villa des associations à côté du CCAS du Mont-Dore.

Retrouvez toutes les dates des permanences du Pôle des solidarités et de la mairie annexe de Plum (Maison de l'habitat, psychologue, orthophoniste, Adavi, DECLIC, écrivain public...) sur le site :

www.mont-dore.nc

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18

Police municipale : 43 64 00

Gendarmerie : 17

Pont-des-Français : 44 87 26

Plum : 44 87 70

PC secours en mer : 16

Samu : 15

SOS Médecins : 15

SOS écoute, n° vert : 05 30 30

Médiateurs, n° vert : 05 15 16

Assistants sociales : 43 56 78

PHARMACIES DE GARDE

5 ET 6 NOVEMBRE

Pharmacie des 2 Baies

Tél. : 41 25 35

11 NOVEMBRE

Pharmacie du Mont-Dore

Tél. : 43 34 23

12 ET 13 NOVEMBRE

Pharmacie de Dumbéa

Tél. : 41 19 00

19 ET 20 NOVEMBRE

Pharmacie du Mall

Tél. : 43 10 44

26 ET 27 NOVEMBRE

Pharmacie des 2 Baies

Tél. : 41 25 35

La Ville informe ses administrés qu'un système de vidéoprotection a été mis en place sur la commune. Pour tous renseignements, contacter la police municipale au 43 64 00.

TAXIS

Taxi n° 1	82 79 77	Taxi n° 10	74 99 91	Service nocturne assuré :
Taxi n° 2	77 75 58	Taxi n° 12	78 10 13	
Taxi n° 4	73 43 62			
Taxi n° 5	73 50 45			
Taxi n° 6	87 39 02			
				Taxi n° 9 : 76 24 19
				Taxi n° 8 : 53 05 30
				Taxi n° 11 : 76 89 76

CONTACTS MAIRIE

Hôtel de ville de Boulari

Tél. : 43 70 00

Mairie annexe de Plum

Tél. : 43 76 00

Antenne de proximité de Yahoué

Tél. : 43 72 21

Antenne de proximité de Saint-Louis

Tél. : 44 96 15

Direction des services d'animation et de prévention

Tél. : 43 26 69

Direction des services techniques et de proximité

Tél. : 43 30 36

Centre communal d'action sociale

Tél. : 41 03 20

Médiathèque de Boulari

Tél. : 43 72 35

Bibliothèque Denise-Frey de Pont-des-Français

Tél. : 43 67 11

MÉDECINS DE GARDE

5 ET 6 NOVEMBRE

Dr E. TERZIAN

Tél. : 41 61 30

11 NOVEMBRE

Dr H. SPIES

Tél. : 43 11 00

12 ET 13 NOVEMBRE

Dr J. VACHON

Tél. : 44 20 55

19 ET 20 NOVEMBRE

Dr E. PEROT

Tél. : 41 87 17

26 ET 27 NOVEMBRE

Dr E. TERZIAN

Tél. : 41 61 30

ENCOMBRANTS

L'enlèvement des déchets encombrants se fait deux fois par an, en prenant rendez-vous au **numéro vert : 05 06 07 (appel gratuit)**. Vous pouvez également déposer vos encombrants à la déchèterie de La Coulée, route du Vallon-Dore. Le **quai d'apport volontaire est ouvert 7 j/7 de 6 h 30 à 17 h.**



QUAND EST-CE QU'ON SORT LE BAC JAUNE ?

Quartiers nord Semaines impaires
YAHOUÉ, CONCEPTION, PONT-DES-FRANÇAIS
Lundis 7 et 21 novembre et 5 et 19 décembre
BOULARI, SAINT-MICHEL, SAINT-LOUIS
Mercredis 9 et 23 novembre et 7 et 21 décembre
ROBINSON
Jeudis 10 et 24 novembre et 8 et 22 décembre
Quartiers sud Semaines paires
MOUIRANGE, PLUM, MONT-DORE-SUD
Mardis 1^{er}, 15 et 29 novembre et 13 et 27 décembre
LA COULÉE, VALLON-DORE
Vendredis 4 et 18 novembre et 2, 16 et 30 décembre

Pour toutes questions relatives aux déchets, contacter Clinéo au n° vert : 05 06 07.

DÉPÔT POUR RAMASSAGE

YAHOUÉ - CONCEPTION PONT-DES-FRANÇAIS
Du vendredi 2 au dimanche 4 décembre
ROBINSON
Du vendredi 9 au dimanche 11 décembre
PLUM - MOUIRANGE
Du vendredi 16 au dimanche 18 décembre
SAINT-LOUIS
Du vendredi 16 au dimanche 18 décembre

DÉPÔT POUR BROYAGE

BOULARI
Du vendredi 2 au dimanche 4 décembre
SAINT-MICHEL
Du vendredi 9 au dimanche 11 décembre
LA COULÉE
Du vendredi 16 au dimanche 18 décembre
VALLON-DORE
Du vendredi 4 au dimanche 6 novembre
MONT-DORE SUD
Du vendredi 11 au dimanche 13 novembre

BESOIN d'un pour **ESPACE** TRAVAILLER?

MONT-DORE
ETP

VOTRE ESPACE de
TRAVAIL PARTAGÉ

3 000 /jour

40 000 /mois
sans engagement



Réservations

etp.mont-dore.nc

📍 1^{er} étage du Marché de Boulari
+ Info au **41 43 43** | etp@ville-montdore.nc



OUVERT
H24 | 7J/7



ACCÈS
SÉCURISÉ



CONNEXION
HAUT-DÉBIT



PARKING

